

Site Natura 2000

Vallée de l'Orneau

BE35002



Carte d'identité

Superficie	324,60 ha	Directions du DNF	Mons, Namur
Communes concernées	Gembloux, Jemeppe-sur-Sambre, Perwez	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Dans le bassin de l'Orneau, le site reprend aussi bien des zones humides sur les plateaux limoneux que des fonds de vallées boisés. Dans la partie nord se succèdent une série de milieux de grand intérêt biologique: cours d'eau, plans d'eau, forêts alluviales, prairies humides à végétation haute et roselières. Ces milieux favorisent la présence de nombreuses espèces animales, dont les sarcelles, la bécassine des marais, la grande aigrette et le martin-pêcheur. Le site présente aussi un caractère majoritairement forestier composé principalement de hêtraies. Sur les versants, notons la présence de forêts de ravins, habitat très rare au nord de la Meuse, tandis que les fonds de vallées sont occupés par des forêts alluviales et des chênaies-frênaies. Ces différents milieux forestiers constituent l'habitat de diverses espèces de chauves-souris, qui occupent aussi des carrières souterraines, mais également d'oiseaux dont les pics. Dans une ancienne carrière apparaissent quelques milieux ouverts remarquables dont une pelouse calcaire, une prairie maigre de fauche et des milieux rocheux propices au grand-duc.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Forêt de pente

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à aspérule (UG 8)	124,65
Hêtraies-chênaies acidophiles atlantiques (UG 8)	66,80
Hêtraies calcicoles (UG 8)	25,12
Forêts alluviales* (UG 7)	12,06
Chênaies-charmaies (UG 8)	5,38
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	4,99
Végétation des eaux courantes (UG 1)	3,92
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	3,81
Pelouses calcicoles* (UG 2)	0,15
Pelouses à orpins des substrats rocheux* (UG 2)	0,11
Végétation des éboulis calcaires* (UG 2)	0,07

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Grand-duc d'Europe



Pic noir

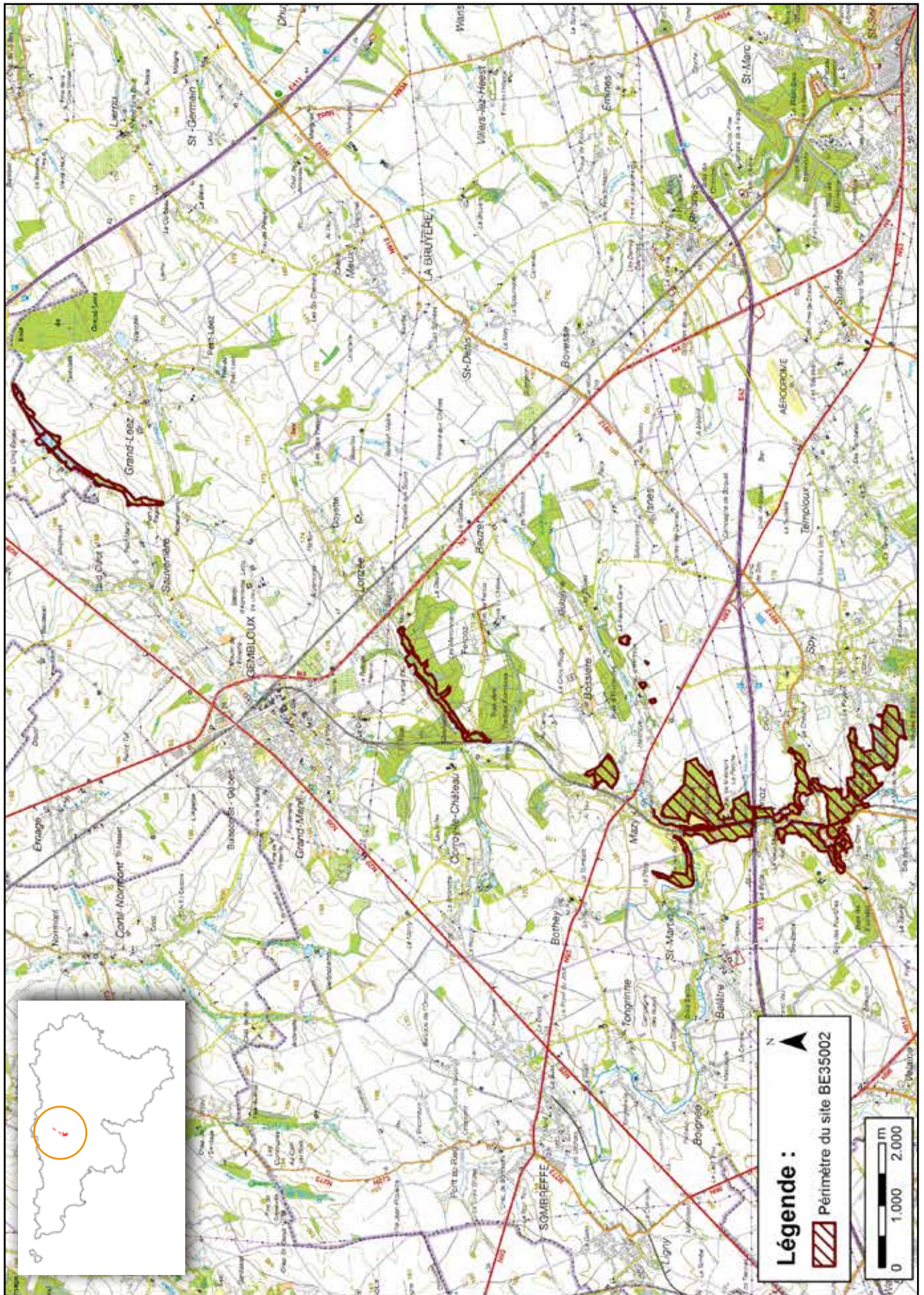
Oiseaux

Balbusard pêcheur
Bécassine des marais
Busard Saint-Martin
Grand-duc d'Europe
Grande Aigrette
Martin-pêcheur d'Europe
Pic mar
Pic noir
Sarcelle d'été
Sarcelle d'hiver

Mammifères

Castor d'Europe
Vespertilion à oreilles échanquées
Vespertilion des marais

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
 Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF):
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données : M.B. du 01/06/2017